

## VENTES PAR LE SHÉRIF

Du 29 décembre 1896, au 5 janvier 1897.

## DISTRICT DE MONTREAL

Henry Gatehouse vs The Metropolitan Club

Montréal—Un lot de terre situé sur la terrasse du Beaver Hall, et désigné sous le No 1155, avec maison de club, etc.

Vente le 29 décembre, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

## DISTRICT DE QUÉBEC

F. X. Canac dit Marquis vs Elie Drouin.

St Famille, Ile d'Orléans — 1o Les lots Nos 11, 13 et 14, avec bâtisses; 2o Le lot No 46, circonstances et dépendances.

Vente le 2 janvier, à 10 hrs a m., à la porte de l'église paroissiale.

Lazare Boulanger vs Jules Lambert, fils.

St Agathe—Les lots Nos 92 et 94, situés en le rang est de St Georges, avec bâtisses.

Vente le 2 janvier, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Arléaie Guay vs Nazaire Demers

St Nicolas — 1o Le lot No 492, concession St Félix, circonstances et dépendances; 2o Le lot 493 de la même concession, avec bâtisses.

Vente le 2 janvier, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE TERREBONNE.

Dame Angélique Terrien vs Alphonse Prévost.

St Janvier — 1o Une terre située Côte St Pierre et désignée sous le No 83; 2o Une terre située au même lieu et désignée sous le No 87, avec bâtisses.

Vente le 31 décembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

Le Crédit Foncier Franco Canadien vs John H. Cook.

St Camille de Cookshire — Une terre contenant 115 acres, composées des lots Nos 1153, 1156, 10e, 10f, 10g, et 12f du 9e rang, avec bâtisses.

Vente le 4 janvier, à 11 hrs. a. m., à la porte de l'église paroissiale

La Banque des Cantons de l'Est vs Dame Mary Loiseau et al.

Danville — Les morceaux de terre situés au Shipton, étant partie du No 21 au 4e rang et une autre partie du même lot avec bâtisses, etc.

Vente le 2 janvier, à 1 hrs. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT D'OTTAWA

Thos Robert Hardman vs Luke Hogan.

Canton d'Eardley — Un lopin de terre composé du lot No 27b dans le 12e rang, contenant 100 acres en superficie, avec bâtisses.

Vente le 4 janvier, à 10 h. a. m., au bureau du registraire à Hull.

## DISTRICT D'ARTHABASKA

Joseph Elia Girouard vs Ed Prévost.

Drummondville — La moitié nord ouest de la moitié nord-est du lot No 12, du 2e rang, contenant 50 acres en superficie, avec bâtisses.

Vente le 4 janvier, à 11 hrs a. m., à la porte de l'église St Frédéric de Drummondville.

## DISTRICT DE RICHELIEU

Joseph Laurent Lasonde vs Louis Gauthier.

St Elphège et St Zéphirin — 1o Le lot

No 786 de St Thomas de Pierreville, contenant 37 arpents en superficie.

2o Une terre située à St Zéphirin, concession sud-ouest du rang St Michel, étant le No 690, contenant 60 arpents, avec bâtisses.

Vente le 29 décembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église de St Elphège, pour le 1er lot, et le même jour à 1h p. m., à la porte de l'église de St Zéphirin pour le 2o lot.

## DISTRICT DE KAMOURASKA

Edward Desbarats Boswell vs La Cie du Chemin de Fer de Témiscouata.

Fraserville Une ligne de chemin de fer désignée sous le nom de chemin de fer de Témiscouata, ayant 81 milles de longueur par 66 pieds de largeur, y compris toutes les stations, etc.

Vente le 30 décembre, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Fraserville.

## La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 19 décembre 1896.

Cherz W. McLea Walbank, architecte, rue St-Jacques, No 214; au No 216, rue St-Jacques Faire l'intérieur d'un magasin ainsi que comptoirs et fixtures.

Charpente et menuiserie, Robert Neville

Peinture et vitrerie, L. Z. Mathien.

Propriétaire, R. E. T. Pringle.

## NOTES

M. M. P. Boileau Frères ont obtenu le contrat général pour l'église de Saint-Jérôme dont M. C. St-Jean était l'architecte.

Des soumissions seront reçues par J. Alcide Chaussé architecte No 153 rue Shaw jusqu'à midi 31 décembre pour les ouvrages nécessaires à la construction d'un presbytère à St-Zotique comté de Soulanges.

Les examens pour l'admission à l'étude et à l'inscription de l'architecture auront lieu le 28 et le 29 janvier 1897 au bureau de F. X. Berlinguet 29 rue St-Jean, à Québec, à 10 h. de l'avant-midi, chaque jour.

Les aspirants ayant l'intention de se présenter devront donner un avis d'un mois à l'avance, au sousigné, accompagné des honoraires requis, tel qu'il suit:

Pour admission à l'étude..... \$10 00

Pour inscription..... 25.00

JOS. VENNE, secrétaire.

17, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

## PETITES NOTES

Cadeaux de Noël — Nous recommandons comme tels: "Coussins de sofa; couvertures de pied; tea-cosies; oreillers de plume; oreillers de duvet; coussins de fantaisie."

Tous ces articles sont fabriqués par la Compagnie Alaska des plumes et des duvets (The Alaska Feather &amp; Down Co.), 290 Rue Guy, Montréal.

Les îles Hébrides possèdent un phare à peu près unique en son genre: il n'importe aucun appareil d'éclairage, et cependant c'est bel et bien un phare. Il est construit sur l'Armish Rock,

dans la baie de Stornoway, et se trouve séparé de l'île Lewis par un bras de mer de quelque 500 pieds de large. Sur le rocher on a élevé une haute charpente canique en bois au sommet de laquelle chaque nuit brille un feu qui guide au loin pêcheurs et marins. Il n'y a point cependant de lampes à entretenir ni à remplir d'huile. En effet, sur l'île Lewis, dont nous avons prononcé le nom tout à l'heure, est un phare ordinaire: la tour en est percée d'une fenêtre spéciale par laquelle un faisceau lumineux est projeté sur un miroir installé en haut de la charpente d'Armish Rock. Ce faisceau passe par un jeu de prismes et il est ainsi renvoyé en mer comme s'il émanait directement d'une source lumineuse. Le phare fonctionne admirablement, et cela sans les dépenses qu'entraîne l'existence des gardiens qui sont ordinairement chargés de ces appareils.

Nous avons déjà signalé les travaux entrepris aux Etats-Unis en vue de l'utilisation de la prodigieuse force motrice qui résulte du déversement des eaux sur les chutes du Niagara.

Pour commencer, une puissance de 15,000 chevaux a été captée au moyen d'une dérivation agissant, sous une chute de 180 pieds environ, trois turbines hydrauliques de 5,000 chevaux de puissance chacune, tournant à la vitesse de 250 tours par minute, et qui mettent en mouvement des machines électriques productrices de courant.

Une dizaine d'établissements industriels destinés à la fabrication de l'aluminium, du carborundum (corps dur remplaçant l'émeri) et du sodium se sont tout aussi bien groupés autour de cette force motrice.

Les trois puissants générateurs d'électricité établis ainsi transmettent par des câbles l'énergie électrique à la ville de Buffalo, située à 25 milles de distance. Le courant électrique y est, et y sera utilisé, pour l'éclairage public et particulier ainsi que pour la traction électrique des tramways à trois rails qui desservent la ville et ses abords.

On pense que, par la suite, la ville de Brooklyn s'alimentera de même et que toute la zone qui s'étend entre Buffalo et le Niagara deviendra l'une des régions industrielles les plus actives des Etats-Unis, grâce à l'économie et à la facilité de distribution de la force motrice provenant de l'énergie électrique.

Il faut noter que les 15,000 chevaux captés à l'heure actuelle, ne sont qu'un faible appoint sur ce que l'utilisation des chutes du Niagara peut fournir. Les projets formés de 1886 à 1889, et auxquels nos électriciens et mécaniciens français ont pris une part honorable, comportent la captation de 350 000 chevaux, et l'on pourra encore dépasser ce chiffre si les espérances colossales des organisateurs se réalisent.

Les machines électriques productrices de courant dont on fait usage portent le nom d'alternateurs; elles sont à courants diphasés, à induit fixe et à inducteur mobile; chacune d'elles pèse 77 tonnes et la couronne portant les inducteurs n'a pas moins de 12 pieds de diamètre. Ce sont, comme on le voit, d'énormes machines. Dans un rayon de 3 milles autour de l'usine de captage, la distribution est faite directement avec une force électro-motrice de 2000 volts; au delà, il faut employer des transformateurs et accepter la transmission à 10000 et même 25000 volts, qui exige de grandes précautions.